

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

1.

Débitrice: **CAVECCHIA SA**, Avenue de Frontenex 32,
1207 Genève
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu’au 05.08.2010
3.

Echéance pour la remise des créances: 16.03.2010
4.

Commissaire: Dominique Grosbéty, expert-comptable, c/o
Ernst & Young SA, Route de Chancy 59, CP 48, 1213 Pe-
tit-Lancy
5.

Remarques: Le commissaire au sursis avise les créanciers de
la société susvisée que l’assemblée des créanciers au sens des
articles 302 ss LPDF est convoquée le mercredi 5 mai 2010, à
11 heures, dans les locaux d’Ernst & Young SA, route de
Chancy 59, 1213 Petit-Lancy.
Seuls les créanciers ayant produit leur créance dans le délai
imparti sont autorisés à participer aux délibérations. Ils recev-
ront sous pli simple le projet de concordat et le bulletin d’ad-
hésion. Ce dernier devra être retourné au commissaire à
l’adresse suivante : Ernst & Young SA, à l’attention de Mon-
sieur Dominique Grosbéty, route de Chancy 59, 1213 Pe-
tit-Lancy.
Les créanciers appelés à participer à l’assemblée peuvent pren-
dre connaissance des pièces relatives à la procédure concord-
taire chez Ernst & Young SA, route de Chancy 59, 1213
Petit-Lancy, pendant les vingt jours qui précèdent l’assemblée,
soit dès le jeudi 15 avril 2010, moyennant prise de rendez-vous
préalable auprès de Madame Monique Echalier, tel. 058 286
58 27.

Ernst & Young, Dominique Grosbéty
1213 Petit-Lancy

00457959